

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE DES GLIERES

Objet : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Etaient Le « « Vendredi 24 Février 2023 à 14h15 », en Mairie de Fillière, sur convocation de Monsieur le Président de l'AFP, se sont réunis les membres de l'Assemblée Ordinaire de l'AFP des GLIERES dont les noms suivent :

Etaient **présentes** : Christian ANSELME, Anne LEVET, Mathieu MICHEL, Jean Yves ABBE DECARROUX, Gaël ANTHOINE-MILHOMME, Jean-Pierre BETEND représentant Estelle GAILLARD, Jean-Marc NICOLLIN, Michel BASTARD

Quorum atteint.

Assistaient également :

Johan FREIMANN, service comptabilité finances commune de Fillière
Pascale RIGOT, responsable du service comptabilité finances de Fillière
Jean-Claude GOLLIET, responsable pôle captages et ouvrages du Grand Annecy
Romane SEGUIER, chargée de mission Syndicat Mixte des Glières
Honorine BUTHOD, Technicienne Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie

L'assemblée délibère sur le compte administratif 2022 dressé par l'ordonnateur, Monsieur le Maire de Fillière, Président de l'AFP et qui peut se résumer ainsi :

Section de Fonctionnement

Recettes	28 035.97 €
Dépenses	12 139.72 €
Résultat 2022	15 896.25 €

Section d'Investissement

Recettes	28 064.56 €
Dépenses	44 529.55 €
Résultat 2022	-16464.99€

L'Assemblée Générale

- **Adopte** , à l'unanimité, des membres présents, les résultats définitifs tels que présentés ci-dessus et conformes au compte de gestion.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, ans que dessus

Pour copie conforme
Le Président de l'A.F.P.
Christian ANSELME

